

Conférence Diaconie Suisse – Rapport annuel 2018

Diaconie Suisse

Fédération des Églises protestantes
de Suisse (FEPS)

Sulgenauweg 26
3001 Berne

T 031 370 25 32
info@diakonie.ch

Version du 25 mars 2019

Sommaire

1. Introduction
2. Assemblée plénière, comité directeur et portail spécialisé
 - 2.1. Comité directeur
 - 2.2. Assemblée plénière
 - 2.3. Portail spécialisé diaconie.ch
3. Groupes de travail
 - 3.1. Formation et formation continue
 - 3.1.1. Commission de vérification
 - 3.2. Projets et pratique
 - 3.3. Bases et recherche
 - 3.4. Églises et œuvres
4. Secrétariat Diaconie Suisse

1. Introduction

La Conférence Diaconie Suisse a accompli en 2018 sa première année civile complète. Lors de l'année de sa fondation en 2017, divers travaux « de lancement » figuraient encore au programme : il fallait occuper tous les organes de la conférence, régler le transfert de l'ancienne Conférence de diaconat suisse alémanique (DDK) dans Diaconie Suisse, etc. Par conséquent, des ressources considérables ont dû être investies dans la mise en place de l'institution.

L'année 2018 a ensuite été placée sous le signe de la consolidation : le temps disponible a pu être consacré au traitement des mandats et à la réalisation de projets - et les membres des différents organes se sont investis avec beaucoup de d'enthousiasme pour la cause diaconale. Il convient de mentionner plus particulièrement la réalisation de l'enquête « La diaconie et le diaconat dans les Églises membres », qui a permis de faire le point sur la situation de la diaconie sociale dans les Églises cantonales. Par ailleurs, les membres des exécutifs des Églises membres de la FEPS en charge de la diaconie se sont rencontrés lors des assemblées plénières pour des échanges sur la politique ecclésiale, les spécialistes de la diaconie ont œuvré dans l'un des quatre groupes de travail, et les membres du comité directeur ont présidé aux destinées de la conférence.

La Conférence Diaconie Suisse travaille à un degré élevé de différenciation : ses sept organes (assemblée plénière, comité directeur, groupes de travail / commission de vérification) se sont réunis à une vingtaine de reprises durant l'année sous revue. Le comité directeur s'efforce de faire le tri entre le niveau de la politique ecclésiale et celui des questions techniques, de garder en permanence une vue d'ensemble sur les travaux accomplis et de s'engager aussi dans les organes ecclésiaux supérieurs en faveur de la diaconie.

Le comité directeur se réjouit du remarquable engagement que déploient les Églises cantonales, les représentantes et représentants des paroisses et les membres des organisations intéressées (institutions de formation, œuvres, etc.) au sein de la Conférence Diaconie Suisse. Nous les en remercions vivement. Sans l'apport de ces ressources, la Conférence Diaconie Suisse ne pourrait fonctionner. En tant qu'organisme issu d'un processus de « rapprochement » et de regroupement de diverses organisations, la Conférence Diaconie Suisse est considérée comme un projet pionnier pour d'autres démarches similaires au sein du protestantisme suisse. Ce rôle de précurseur engendre une certaine pression du fait que la conférence est attentivement observée de l'extérieur, mais elle s'y soumet volontiers. Le comité directeur estime que ce rapprochement en valait vraiment la peine, notamment parce qu'en l'état actuel, il permet d'accomplir nettement plus de travail avec les mêmes ressources.

Selon le comité directeur, la Conférence Diaconie Suisse fonctionne bien et se développe avec succès. Il faudra toutefois être attentif au financement futur de son fonctionnement, qui n'est pas totalement garanti. C'est en particulier vrai pour le portail spécialisé, qui continue de poser un défi en la matière. Nous comptons sur la participation constructive de tous les acteurs pour que nous puissions aussi durablement garantir son financement.

Sur mandat du comité directeur de la Conférence Diaconie Suisse,
Simon Hofstetter

2. Assemblée plénière, comité directeur et portail diaconie.ch

Après la création début 2017 de la Conférence Diaconie Suisse au terme de longs travaux préparatoires et l'entrée en fonction des groupes de travail durant l'été, le fonctionnement de la conférence s'est peu à peu intensifié. C'est ainsi que nous avons pu entamer la nouvelle année en travaillant pour la première fois « à plein régime ».

Dans l'organigramme, les groupes de travail constituent le fondement de la conférence. Ils traitent de questions touchant à la formation et à la formation continue, donnent des idées pour de nouveaux projets, assurent le lien avec les œuvres diaconales, et vulgarisent des travaux de recherche.

Les groupes de travail sont rattachés au comité directeur. Celui-ci est constitué de quatre membres désignés par l'assemblée plénière et de quatre représentantes et représentants des groupes de travail.

Membres du comité directeur : Beat Maurer (présidence)
Claudia Hubacher (vice-présidence)
Bernhard Egg
Barbara Hefti

Représentants des groupes de travail : Urs Woodtli (Formation et formation continue)
Beat Urech (Projets et pratique)
Roland Luzi (Églises et œuvres)
Andreas Fankhauser (Bases et recherche)

Le comité directeur et les groupes de travail sont efficacement soutenus par les collaboratrices et collaborateur de la FEPS, à savoir : Simon Hofstetter et Anja Scheuzger (accompagnement des organes) ainsi que Thomas Flügge et Anne Durrer (rédaction du portail spécialisé). Le comité directeur saisit cette occasion pour leur exprimer ses vifs remerciements pour leur précieuse collaboration.

La particularité du modèle de la Conférence Diaconie Suisse réside dans son financement. En 2018, les différentes tâches ont été financées par trois bailleurs de fonds. Les coûts de fonctionnement de l'assemblée plénière et du comité directeur sont pris en charge par la FEPS. Pour financer les activités des groupes de travail, les Églises nationales suisses alémaniques se sont réunies au sein d'une société simple. Leur collaboration est régie par une convention intitulée « Accord sur les services socio-diaconaux ». Quant aux coûts du portail diakonie.ch/diaconie.ch, ils ont été assumés durant le dernier exercice par la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO).

2.1. Comité directeur

Outre la préparation de deux assemblées plénières par année, le comité directeur est chargé d'établir les comptes et le budget et de fournir à l'assemblée plénière les informations y relatives. Comme la conférence ne dispose pas de sources de financement propres, elle ne peut non plus pas prendre de décision sur ses dépenses. C'est pourquoi le comité directeur budgétise ses dépenses en concertation avec les organismes de financement.

Un état de fait hérité de l'ancienne Conférence de diaconat suisse alémanique (DDK) est que l'application des « exigences minimales relatives à la formation professionnelle socio-diaconale » (« Mindestanforderungen zur sozialdiakonischen Berufsausbildung ») diffère selon les Églises membres.

C'est pourquoi le comité directeur a décidé au début de l'année dernière de mener une enquête auprès des Églises membres sur la situation actuelle de la diaconie et du diaconat. Les résultats doivent permettre de vérifier si les exigences minimales correspondent à la réalité actuelle et de déduire des mesures complémentaires pour renforcer la diaconie dans les Églises nationales.

Durant les mois de mai et de juin, les responsables de la diaconie des Églises membres ont été invités à répondre au questionnaire. Les résultats ont ensuite été présentés et discutés lors de l'assemblée plénière de novembre.

Toujours par rapport aux exigences minimales, la Conférence Diaconie Suisse octroie également un certificat attestant que sa détentrice et ou son détenteur a suivi une formation sociale et théologique conforme aux « exigences minimales relatives à la formation professionnelle socio-diaconale » et a acquis une expérience professionnelle dans les Eglises nationales réformées. Le comité directeur a confirmé que le certificat ne devait être délivré qu'aux personnes qui remplissent les conditions susmentionnées.

Ce même printemps, la co-présidence du groupe ad hoc « soins palliatifs » a été l'hôte du comité directeur, auquel elle a présenté son travail. Le secteur des « soins palliatifs » est rattaché à la Conférence Diaconie Suisse sous la forme d'un groupe spécialisé. Ce qui signifie que le groupe rend régulièrement compte du contenu de ses activités au comité directeur. En revanche, pour le financement de ses projets, il s'adresse directement au Conseil de la FEPS.

Le co-président Pascal Möslé et la co-présidente Therese Meierhofer-Lauffer ont donné des informations sur deux projets prévus en 2018, le « sponsoring d'or » et le « colloque caring communities » (communautés bienveillantes). Cet échange s'est révélé d'autant plus précieux que le groupe de travail « Projets et pratique » prévoyait aussi d'organiser en automne 2019 un colloque sur le thème des « communautés bienveillantes ».

Il y a quelques années, la FEPS a résilié son affiliation à Eurodiaconia. Le comité directeur a donc été amené à se pencher sur les relations avec cette organisation. Il est arrivé à la conclusion qu'il fallait resserrer les liens avec les partenaires étrangers et a décidé de réactiver l'affiliation.

2.2. Assemblée plénière

Lors de l'assemblée plénière du 12 mai, Pascale Gilgien a fourni des informations sur un passionnant projet diaconal de l'Église vaudoise. Il s'agit de la rénovation, dans la région lausannoise, d'un bâtiment offrant des possibilités d'hébergement d'urgence ainsi qu'une « salle de la solidarité » et un espace de spiritualité. Ces locaux seront spécialement destinés à des personnes qui cherchent rapidement un hébergement : détenus libérés, victimes de violences conjugales, requérants d'asile déboutés, etc.

L'Église du canton de Saint-Gall a présenté le CAS en développement diaconal (« Diakoniewicklung »), qui sera proposé en collaboration avec la haute école spécialisée de Saint-Gall. Cette formation doit permettre aux intéressés de soutenir des personnes en situations de vie difficiles. Les étudiantes et étudiants apprendront ainsi à reconnaître des besoins concrets dans les paroisses et à mener des projets correspondants.

À l'ordre du jour de l'assemblée plénière du 19 novembre figurait la présentation de l'enquête « La diaconie et le diaconat dans les Églises membres ». Sur mandat du comité directeur, Simon Hofstetter a établi une synthèse claire des résultats dont il ressort que les différences entre Églises cantonales paraissent plus importantes à première vue qu'elles ne le sont en réalité. L'enquête a ainsi fait apparaître de grandes différences dans la situation des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux au sein des Églises cantonales. Par exemple, il n'existe pas de réglementation uniformisée de la question de la consécration et de l'implication dans la direction de la paroisse. Mais en ce qui concerne les principaux domaines d'activité, les différences se révèlent minimes.

Au cours de la discussion qui a suivi, les représentantes et représentants des Églises cantonales ont tenté de déterminer de premiers thèmes prioritaires. Ceux-ci ont été communiqués au comité directeur qui a été chargé de les traiter.

Le rapport intégral de l'enquête peut être téléchargé sur le portail diaconie.ch.

2.3. Portail spécialisé diaconie.ch

Le portail web diaconie.ch peut être qualifié de grand succès. Dans les rubriques « Actualités » et « Magazine », la rédaction parvient à réunir des nouvelles du secteur de la diaconie en Suisse et à l'étranger et à les rendre accessibles à un lectorat intéressé. Les articles du « Magazine » traitent de sujets d'actualité et fournissent des idées pour le travail diaconal. La page « Material und Projekte » dans la version allemande du site propose des informations pratiques sur différents projets en Suisse. Cette page vit des contributions des utilisatrices et utilisateurs. Des projets diaconaux peuvent y être saisis à titre d'exemples.

Dans le contexte du site web, il a aussi été suggéré de créer une collection d'images sur des sujets diaconaux. Cette demande a été étudiée. Il s'est avéré que les ressources humaines actuelles étaient insuffisantes pour assurer le travail entraîné par la garantie des droits sur les images et la gestion de la base de données.

Le financement du portail pose chaque année un défi. Pour les années 2017 à 2019, il a été garanti grâce à une aide de lancement accordée par la KIKO. En revanche, rien n'est fixé pour la suite. La Conférence Diaconie Suisse fournit en particulier avec ce portail une importante contribution à la mise en réseau des institutions diaconales et de leurs prestations. C'est la raison pour laquelle le comité directeur cherche un moyen de garantir durablement son financement.

Beat Maurer, président du comité directeur de Diaconie Suisse

3. Groupes de travail

3.1. Formation et formation continue

Le groupe de travail Formation et formation continue s'est réuni à quatre reprises durant l'année sous revue. Il regroupe treize personnes provenant d'institutions de formation, de services des Églises cantonales et de la diaconie paroissiale. Il est présidé par Urs Woodtli Stebler.

Comme le précise son mandat, le groupe de travail a pour tâche d'accompagner l'actualisation des exigences minimales relatives à l'activité professionnelle socio-diaconale, et de soumettre le cas échéant des propositions aux organes compétents. Par conséquent, ses débats se sont concentrés sur les nombreuses questions liées aux exigences minimales, aux filières de formation correspondantes ainsi qu'au travail de vérification pour les admissions exceptionnelles :

- Le groupe de travail a repris de la Conférence de diaconat (DDK) une liste de formations continues recommandées qu'il continue de tenir à jour. Au cours de ses discussions, il a actualisé et affiné la liste et complété ou révisé différents éléments (fonction de recherche, liens web, répertoire exhaustif des prestataires). Depuis lors, la liste est disponible en ligne sur la page de la version allemande du portail consacrée à la formation.
- Les membres de la commission de vérification font partie du groupe de travail et rendent régulièrement compte de l'état actuel de leur activité de contrôle (voir compte rendu de la commission ci-après). Dans ce contexte, ils ont aussi soulevé des questions liées à l'application des bases réglementaires ; c'est ainsi que le groupe de travail a été amené à se pencher notamment sur la pratique des possibilités de compensation (compensation des exigences socio-diaconales par le travail bénévole/familial) pour les admissions exceptionnelles. Le lien étroit entre les activités de vérification et le groupe de travail a fait ses preuves ; les demandes de vérification dans les Églises cantonales et les questions qui en découlent pour la mise en œuvre peuvent ainsi être débattues en étant proche de la base.
- Le groupe de travail a participé à l'élaboration de l'enquête « La diaconie et le diaconat dans les Églises membres » ; ses membres ont contribué à la définition de la structure du questionnaire et à la formulation des questions. Le groupe de travail a ensuite été régulièrement informé de l'avancement du projet.

Le groupe assure par ailleurs le lien avec des organisations proches de la conférence. Ainsi, il représente la Conférence Diaconie Suisse auprès de « Savoir Social » (organisation faîtière du monde du travail du domaine social) et du groupe de travail ecclésial « Werbung Kirchenberufe ».

La présence commune de responsables de la formation et de spécialistes des Églises cantonales a permis de mener des échanges fructueux pour les deux parties sur les activités en cours et les projets actuels : les responsables de la formation ont régulièrement donné des informations sur l'avancement de la formation diaconale et les intérêts manifestés dans les nouvelles volées, alors que les spécialistes des Églises cantonales ont présenté les évolutions du diaconat dans leurs Églises.

L'activité du groupe de travail, avec l'accent porté sur l'actualisation des exigences minimales relatives à la formation professionnelle socio-diaconale, est clairement concentrée en Suisse alémanique. Malgré ses efforts, le groupe n'a pas encore réussi à trouver un membre romand. Cependant, des discussions sont en cours avec l'Office protestant de la formation (OPF), qui est responsable de la formation diaconale dans les Églises de Suisse romande.

Le groupe de travail prévoit de s'atteler prochainement à l'examen de la reconnaissance des filières de formation diaconales. Ses membres ont l'intention d'étudier de manière approfondie la question de la reconnaissance des formations en se basant sur les résultats de l'enquête susmentionnée.

Urs Woodtli Stebler, responsable du GT Formation et formation continue

3.1.1. Commission de vérification

La commission de vérification se compose des membres suivants :

Juliana Dietze (membre et présidente jusqu'en septembre 2018), Johannes Kuoni (président depuis septembre 2018), Samuel Wagner, Monika Z'Rotz-Schärer. Le siège vacant depuis septembre à la commission n'a pas encore pu être repourvu.

Anja Scheuzger, du secrétariat de Diaconie Suisse, rédige les procès-verbaux et est responsable des tâches administratives en rapport avec les travaux de la commission de vérification.

La commission de vérification a établi les statistiques suivantes pour l'année sous revue :

Séances : La commission s'est réunie à cinq reprises en séances d'une demi-journée. Elle a en outre organisé une formation avec les personnes de contact des Églises membres.

Demandes : Durant l'année sous revue, la commission a reçu dix nouvelles demandes des Églises cantonales d'AG, BEJUSO, BL, SG, TG et ZH ; elle a par ailleurs achevé le traitement de huit demandes des Églises nationales d'AG, BEJUSO, BL, LU, TG, ZH et proposé de délivrer le titre pour l'admission exceptionnelle en tant que collaboratrice ou collaborateur socio-diaconal.

Demandes d'informations : Six demandes écrites ont été présentées par les Églises cantonales BEJUSO, GR, SG et ZH. La plupart d'entre elles concernaient des appréciations pour des personnes intéressées qui souhaitaient savoir combien de formations continues devaient encore être planifiées et dans quels domaines pour que la demande puisse ensuite être acceptée si possible sans conditions et que l'attribution du titre puisse être proposée.

L'année sous revue était encore une phase préparatoire pour la commission de vérification, qui n'existe que depuis l'été 2017 dans Diaconie Suisse. Il a donc fallu discuter et adapter divers documents et procédures. Les règlements et décisions en vigueur régissant l'activité de la commission de vérification sont en partie imprécis ou ne reflètent plus suffisamment les voies de formation professionnelle actuelles des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux. Afin que le groupe de travail Formation et formation continue dispose d'une base de discussion pour les adaptations futures des règlements, la commission de vérification lui a communiqué des suggestions sur les thèmes suivants : « possibilités de compensation d'éléments de formation manquants », « reconnaissance de l'année pratique sur la base de dispositions dérogatoires », « éléments qualifiants dans les formations continues suivies ».

L'une des activités importantes de la commission a été la préparation de la séance de formation avec les personnes de contact des Églises cantonales. Les membres de la commission ont donné des informations au sujet de la procédure de demande et du mandat de ces personnes. Cette possibilité

d'échanger des idées et de clarifier des questions a été activement utilisée. Un schéma de processus nouvellement établi sert d'instrument pour l'évaluation des demandes reçues et pour les premiers entretiens avec leurs auteurs. L'expérience montre que plus les personnes de contact des Églises cantonales connaissent la procédure et discutent en détail des documents avec les auteurs des demandes, plus le traitement de ces dernières est efficace et plus les décisions de la commission de vérification sont claires.

Lors d'une séance à Aarau, la commission a rencontré le recteur de l'école supérieure TDS Aarau, Christoph Schwarz. La discussion a porté sur les possibilités de postqualification des personnes déposant une demande et la recherche de solutions pour que les exigences requises soient comparables à celles posées aux personnes suivant la filière d'études.

Le traitement des dossiers et des demandes d'informations prend beaucoup de temps, il faut souvent étudier des documents volumineux et demander aux intéressés des pièces complémentaires pour pouvoir traiter leur demande. Ce qui pose aussi un défi aux auteurs des demandes, surtout lorsqu'il s'agit de formations et formations continues accomplies il y a longtemps et de filières d'études suivies à l'étranger.

La commission de vérification exprime sa reconnaissance aux personnes de contact des Églises membres, aux membres du groupe de travail Formation et formations continues et au secrétariat pour leur bonne collaboration.

Johannes Kuoni, président de la commission de vérification

3.2. Projets et pratique

Le groupe de travail a d'abord eu besoin d'un peu de temps pour trouver ses marques et s'organiser. Ainsi, les deux premières séances ont servi à faire connaissance et à choisir un thème général. Après deux présentations spécialisées de membres du groupe de travail, le thème de 2018/2019 était toutefois clair : le choix s'est porté sur les « caring communities – les communautés bienveillantes ».

Cette approche vise à faciliter le rapprochement entre personnes désireuses d'apporter leur soutien et celles qui ont besoin d'aide. Le développement d'une communauté bienveillante ne peut pas être uniquement assuré par la paroisse. Il faut pour cela tout un réseau de contacts dans l'espace social local. Ces réseaux ont pour effet que les paroisses se conçoivent comme des acteurs sociaux responsables et se présentent comme des partenaires actifs au sein de la société civile. En juin, un groupe de projet a été constitué dans le cadre du groupe de travail afin de préparer un colloque sur ce thème en novembre 2019. Le sujet y sera abordé sous différentes perspectives. Cette manifestation doit permettre de sensibiliser les personnes engagées dans les Églises à la thématique des « communautés bienveillantes » et montrer comment celles-ci peuvent aussi devenir une expérience fructueuse pour les paroisses. Le modèle des « communautés bienveillantes » a également attiré l'attention du secteur des soins palliatifs. Ainsi, le groupe spécialisé de la FEPS a organisé un colloque

sur ce sujet en automne 2018. Des discussions ont été menées avec des responsables de ce groupe afin de définir les recoupements et les délimitations au niveau du contenu qui pourraient se révéler utiles pour le prochain colloque du groupe de travail Projets et pratique.

D'autre part, quelques plus petits projets diaconaux de bonnes pratiques ayant fait leurs preuves ont été présentées lors de séances du groupe de travail. Des membres du groupe ont en outre fourni des suggestions pour les contributions de la partie magazine du portail spécialisé diaconie.ch. La mise en réseau avec la fondation fondia n'a pas encore pu être réalisée, mais elle est prévue pour cet été.

Urs Meier a quitté le groupe de travail. En concertation avec le comité directeur, il a été décidé de laisser pour l'instant le siège vacant. La question de la suppléance a pu être réglée à l'interne. Ainsi, en cas d'absence, c'est Astrid Schatzmann qui représentera le président aux séances du groupe de travail et au comité directeur.

Beat Urech, responsable du GT Projets et pratique

3.3. Bases et recherche

Le groupe de travail Bases et recherche s'est réuni à quatre reprises durant l'année sous revue. Il se compose de huit personnes issues de hautes écoles, d'Églises et de l'économie.

Au centre de ses discussions ont figuré des échanges sur des « sujets socio-politiques prioritaires dans le futur. » À partir de l'activité menée dans leurs institutions respectives, les membres ont présenté à leurs collègues les domaines d'action et les problématiques qui joueront selon eux un rôle important à l'avenir pour la diaconie en Suisse. Jusqu'à présent, les présentations ont porté sur les points suivants : *Dieter Haller* a souligné la nécessité d'être attentif aux nouvelles « vulnérabilités » (malades chroniques, personnes en fin de droit, personnes touchées par la pauvreté). *Urs Frey* a esquissé le modèle d'une diaconie agissant comme un acteur « professionnel et flexible » au sein de l'État social. *Marc Baumann* a remis en question le principe diaconal du don, auquel il propose de substituer le principe de l'investissement. *Stephan Schranz* a plaidé en faveur d'un engagement renouvelé des coopérations avec des organisations de la société civile. *Andreas Fankhauser* a abordé l'objectif de l'« inclusion » en s'appuyant sur le travail accompli avec une communauté de personnes malentendantes. Lorsque la série de présentations sera achevée, les principaux résultats seront publiés sous forme de thèses sur le portail spécialisé.

D'autre part, le groupe de travail s'est exprimé sur des demandes concernant des projets communs de la Conférence Diaconie Suisse. Il a notamment participé à l'élaboration de l'enquête « La diaconie et le diaconat dans les Églises membres » et complété la liste de questions avec ses propres suggestions.

À la fin de l'année sous revue, Andreas Fankhauser a remis ses fonctions de président et membre du groupe de travail. La présidence est assurée à titre intérimaire par Stephan Schranz.

Stephan Schranz, responsable par intérim du GT Bases et recherche

3.4. Églises et œuvres

Le GT Églises et œuvres s'est réuni le 28 mai et le 29 octobre 2018. Un groupe constitué pour l'occasion a tenu séance en décembre 2018 pour réviser la liste des collectes (cf. ci-dessous).

Le GT, placés sous la présidence de Roland Luzi, est constitué de quatre personnes dirigeantes d'œuvres diaconales et de quatre membres de conseils d'Églises cantonales réformées.

Lors de la première séance en 2018, Marion Werner, conseillère d'Église schwyzoise, a repris le siège de Sybille Andermatt, qui a quitté le Conseil d'Église.

Les membres du GT ont présenté les stratégies en cours et les principales activités diaconales des Églises et des œuvres et échangé leurs points de vue. Jusqu'ici, les présentations ont porté sur la Sozialwerk Pfarrer Sieber, la Croix-Bleue, l'Église réformée du canton de Zurich, l'EPER, le CSP Berne-Jura, l'Église réformée des Grisons, l'Église réformée du canton de Zoug et l'Église réformée du canton de Schwyz. Voici une synthèse des principales déclarations :

L'EPER et le CSP accomplissent une activité similaire dans des domaines presque identiques et doivent trouver des fonds à travers des mandats de prestations et sur le marché des dons. Les deux œuvres bénéficient d'un financement de base des Églises réformées. Les institutions Sozialwerke Pfr. Sieber et Croix-Bleue ne reçoivent qu'une petite aide de base, mais touchent des collectes des paroisses. Elles aussi financent leurs prestations diaconales par des mandats de prestations de l'État et au travers du marché âprement disputé des dons. La Croix-Bleue et Sozialwerke Pfr. Sieber ont présenté leur profil diaconal et leur *branding*.

La petite Église réformée de Schwyz et l'Église réformée des Grisons n'ont engagé que quelques collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux. Dans l'Église réformée de Zoug en revanche, ceux-ci sont relativement nombreux. Toutes les Églises cantonales et leurs paroisses disposent de collaboratrices et collaborateurs bénévoles qui s'engagent dans le domaine social.

Il a été suggéré d'établir une « liste des collectes » mentionnant les institutions et projets diaconaux recommandés par la « Conférence Diaconie Suisse » auxquels les Églises et les paroisses pourraient remettre leurs collectes. Selon les échos reçus, il arrive souvent que des paroisses des Églises cantonales demandent s'il existe des recommandations pour la destination des collectes. Une liste pourrait donc se révéler utile. Par conséquent, le comité directeur de la Conférence Diaconie Suisse a chargé le GT d'établir une liste correspondante à son intention et à celle de l'assemblée plénière. Le document comprenant les œuvres diaconales et les projets de collectes devrait être publié sur le portail spécialisé.

L'institution Eurodiaconia, dont le siège est à Bruxelles, est un réseau européen au service des Églises et des œuvres. Elle déploie des activités de sensibilisation et de mise en réseau pour défendre la cause de la diaconie auprès d'organisations et de pays européens. La Conférence Diaconie Suisse rejoindra Eurodiaconia avec d'autres œuvres diaconales suisses (EPER, Sozialwerk Pfarrer Sieber, Zürcher Stadtmission, entre autres). Cette affiliation a été confirmée par le conseil d'Eurodiaconia, et la secrétaire générale Heather Roy rendra visite à la conférence à l'occasion de la première assemblée plénière de mai 2019.

Roland Luzi, responsable du GT Églises et œuvres

4. Secrétariat de Diaconie Suisse

Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat sont chargés d'accompagner les organes de la Conférence Diaconie Suisse. Ils assurent le suivi administratif des séances de l'assemblée plénière, du comité directeur et des groupes de travail et, selon les possibilités, accomplissent des travaux de préparation et de suivi au niveau des programmes et du contenu. Durant l'année 2018, les collaboratrices et collaborateurs ont été plus particulièrement occupés par la réalisation de l'enquête « La diaconie et le diaconat dans les Églises cantonales » (cf. compte rendu du comité directeur sous le point 2.2). À cet effet, ils ont visité de nombreuses Églises cantonales, étudié des documents, établi des synthèses des résultats et préparé diverses présentations.

Le secrétariat de Diaconie Suisse, en collaboration avec les Églises cantonales, sert également de centre de services pour des questions diaconales. Il a notamment repris la coordination et l'organisation de l'impression de la quatrième édition du guide sur le bénévolat (« Leitfaden Freiwilligenarbeit »).

Par ailleurs, le secrétariat a reçu différentes demandes qui confirment que la Conférence Diaconie Suisse est de plus en plus considérée comme l'interlocuteur national pour les questions diaconales. Parmi ces demandes figurent des échanges avec des représentants de la diaconie au niveau international, des demandes de renseignements de la diaconie sociale sur des questions cantonales et le renvoi aux instances compétentes, la recherche de places de stage (y compris transmission aux services compétents), les demandes de renseignements d'institutions sociales, etc.

Le portail bilingue diakonie.ch / diaconie.ch est administré par une rédaction rattachée au secrétariat de Diaconie Suisse (cf. explications p. 2.3). En 2018, plus de 300 contributions ont été publiées sur le portail, dont plus de 60 articles thématiques approfondis pour la rubrique magazine. En outre, le portail propose de nombreuses annonces de projets ainsi que du matériel sur différents sujets diaconaux. Les personnes intéressées par les professions diaconales y trouvent par ailleurs des informations sur les possibilités de formation et de formation continue dans le domaine de la diaconie. Outre leurs tâches rédactionnelles, les membres de la rédaction travaillent au développement technique du portail. Diverses coopérations (notamment avec fondia, Swissinfo, le Fonds national, le Jahrbuch Diakonie Schweiz) et le volume de matériaux devenu entre-temps considérable font que le portail peut désormais offrir un éventail des services très diversifié, qui nécessite un suivi approprié tant au niveau du contenu que sur le plan technique.

La portée de cette plateforme peut être qualifiée de réjouissante. Le portail s'est rapidement implanté dans le paysage diaconal et atteint jusqu'à 1000 multiplicateurs par ses propres canaux. Les contenus ne sont pas seulement communiqués sur les pages Internet, mais aussi diffusés via le propre flux Twitter et par les canaux de la FEPS (Facebook, Twitter). Ils sont en outre publiés dans une newsletter à laquelle les personnes intéressées peuvent s'abonner gratuitement sur le site Internet. Les deux premières années de présence en ligne du portail spécialisé montrent que le travail en valait la peine et que les objectifs ont été atteints : le portail diakonie.ch / diaconie.ch est aujourd'hui incontestablement la référence sur Internet pour les questions touchant à la diaconie en Suisse. Il est devenu un important guichet où les personnes intéressées des Églises cantonales et des paroisses peuvent obtenir des informations de base et des idées pour leur action diaconale.